COMMUNE DE RENCUREL (ISERE) COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUIN 2023 A 19H00

Présents au début de la séance : MM. Jessica LOCATELLI, Martine GUERIN, Corinne DOUGERE, Olivier DUTEL, Prisca MANUEL, Anne-Julie PARSY, Maud PERROTEAU, Marylène SERRAT.

Excusé: Emmanuel ELGOYHEN

Secrétaires de séance : Mme SERRT Marylène et Mme Mylène BORRELLI.

Madame le maire liste le points à l'ordre du jour.

Constatant que le quorum est atteint, madame le maire, déclare la séance ouverte.

1. Elections sénatoriales : désignation des délégués des conseils municipaux

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que les conseils municipaux sont convoqués par décret le vendredi 9 juin 2023 afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Pour la commune de Rencurel, il y a un délégué titulaire et trois délégués suppléants.

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mmes Martine GUERIN, Corinne DOUGERE, Maud PERROTEAU, Prisca MANUEL. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

La candidature enregistrée : Mme Jessica LOCATELLI

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des 3 suppléants en vue des élections sénatoriales.

Election du délégué:

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 8
bulletins blancs ou nuls : 0
suffrages exprimés : 8
majorité absolue : 5

Ont obtenu:

- Mme Jessica LOCATELLI: 8 voix

Mme Jessica LOCATELLI ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

Election des 3 suppléants :

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8

bulletins blancs ou nuls : 0suffrages exprimés : 8majorité absolue : 5

Ont obtenu:

- M. Olivier DUTEL: 8 voix

Mme Corinne DOUGERE: 8 voixMme Anne-Julie PARSY: 8 voix

Mme Corinne DOUGERE, M. Olivier DUTEL et Mme Anne-Julie PARSY ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Séance levée à 19h00

Prochain conseil : le 22 juin à 19h avec à 18h15 la présentation de M. Cuillerier conseiller aux décideurs locaux.